

Réf: Dossier N° 106561

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HYDRO IVOIRE GRACE » en abrégé « HYDRO IVOIRE GRACE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, PORT BOUET ANANI ROND
POINT EN FACE DE LA STATION TOTAL ENERGIES, Lot 60, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 06/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYDRO IVOIRE GRACE » en abrégé «
HYDRO IVOIRE GRACE »

Objet : - FABRICATION DE CARREAUX ;
- FABRICATION DE COLLE ;
- CIMENTERIE, PRODUITS APHALTES, PRODUITS
BITUMEUX, ETC ;
- OUVRAGES EN BETON OU EN PIERRE ;
- FABRICATION DE MACHINE ;
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangère, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, PORT BOUET ANANI ROND
POINT EN FACE DE LA STATION TOTALENERGIES, Lot 60, Ilot 5

Dirigeant(s) : M KONE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04124 du 12/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20333/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

